

Fiche signalétique

Date de révision 20-juin-2015

Version 5

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Nom du produit | T-31 BRIGHT ORANGE 6UC |
| Code du produit | 400.0002031.076 |
| N° ID/ONU | UN1950 |
| Utilisation recommandée | Aérosol, Peinture |

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Consulter la Section 16 pour plus de renseignements

The Valspar Corporation
PO Box 1461
Minneapolis, MN 55440

Valspar Industries, Inc.
1915 Second St. W.
Cornwall, Ontario K6H 5R6

Adresse de courriel msds@valspar.com

Numéros de téléphone d'urgence 1-888-345-5732

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

MENTIONS DE DANGER

aérosol inflammable Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Peut provoquer somnolence ou vertiges Peut provoquer une allergie cutanée Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Provoque une sévère irritation des yeux Susceptible de provoquer le cancer

Classe de dangers du SIMDUT

B5 - Aérosol inflammable

A Compressed gases

D2A - Matières très toxiques

D2B - Matières toxiques



Mot indicateur

AVERTISSEMENT

Code du produit 400.0002031.076

PAGE 1 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

PRÉVENTION

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

YEUX

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

INGESTION

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise NE PAS faire vomir

ENTREPOSAGE

Garder sous clef Stocker dans un endroit bien ventilé Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F)

ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|--|----------|------------|
| Acetone | 67-64-1 | 25 - 50 |
| Propane | 74-98-6 | 10 - 25 |
| 2-Pentanone, 4-methyl- | 108-10-1 | 10 - 25 |
| Butane | 106-97-8 | 5 - 10 |
| ACÉTATE DE N-BUTYLE | 123-86-4 | 5 - 10 |
| Benzene, 1,2,4-trimethyl- | 95-63-6 | 0.1 - 0.3 |
| Hexanoic acid, 2-ethyl-, cobalt(2+) salt (2:1) | 136-52-7 | 0.1 - 0.3 |

Section 4 : PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS

Conseils généraux

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Contact avec la peau

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Code du produit 400.0002031.076

PAGE 2 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Méthodes de nettoyage

Éliminer les déchets ou les contenants usagés conformément aux règlements locaux. Nettoyer avec des détergents. Éviter les nettoyeurs aux solvants. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination.

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conseils sur la manutention sécuritaire

Empêcher l'accumulation de concentrations inflammables ou explosives de vapeurs dans l'air et éviter des concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition professionnelle. Les opérateurs doivent porter des chaussures et des vêtements antistatiques et les planchers doivent être de type conducteur. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider un contenant. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conditions d'entreposage

Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer conformément à la réglementation locale. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Limites d'exposition

Si S* apparaît dans le tableau de la LEMT, cela indique que ce produit chimique comporte une mention PEAU.

| Nom chimique | ACGIH TLV | Alberta | British Columbia | TWA - Ontario | Quebec | OSHA PEL |
|--------------------------------------|-------------------------------|--|-------------------------------|-------------------------------|---|--|
| Acetone 67-64-1 | STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm | TWA: 500 ppm TWA: 1200 mg/m ³ STEL: 750 ppm STEL: 1800 mg/m ³ | TWA: 250 ppm STEL: 500 ppm | TWA: 500 ppm STEL: 750 ppm | TWA: 500 ppm TWA: 1190 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 2380 mg/m ³ | TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ |
| Propane 74-98-6 | TWA: 1000 ppm | TWA: 1000 ppm | TWA: 1000 ppm | TWA: 1000 ppm | TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ | TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ |
| 2-Pentanone, 4-methyl- 108-10-1 | STEL: 75 ppm TWA: 20 ppm | TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 307 mg/m ³ | TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm | TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm | TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 307 mg/m ³ | TWA: 100 ppm TWA: 410 mg/m ³ |
| Butane 106-97-8 | STEL: 1000 ppm | TWA: 1000 ppm | TWA: 600 ppm STEL: 750 ppm | TWA: 800 ppm | TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³ | |
| ACÉTATE DE N-BUTYLE 123-86-4 | STEL: 200 ppm TWA: 150 ppm | TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³ | TWA: 20 ppm | TWA: 150 ppm STEL: 200 ppm | TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m ³ STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m ³ | TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m ³ |
| Benzene, 1,2,4-trimethyl- 95-63-6 | TWA: 25 ppm | TWA: 25 ppm TWA: 123 mg/m ³ | TWA: 25 ppm | TWA: 25 ppm | TWA: 25 ppm TWA: 123 mg/m ³ | |

Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Procurer une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains

Il n'existe pas de matériaux ou de combinaisons de matériaux à gants qui procureront une résistance illimitée à des produits chimiques individuels ou combinés. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier. Il faut suivre les instructions et les renseignements fournis par le fabricant des gants relativement à l'utilisation, à l'entreposage, à l'entretien et au remplacement. Les gants doivent être remplacés régulièrement ainsi qu'en présence de toute indication de dommage au matériau du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon. La performance ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Porter des gants de protection.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements antistatiques de fibres naturelles ou de fibres synthétiques qui résistent aux températures élevées. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés

Thermal Protection

Aucun renseignement disponible

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--|
| État physique | Aérosol |
| Aspect | Aucun renseignement disponible |
| Odeur | Solvant |
| Couleur | Orange |
| Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible |
| Valeur du pH | Aucun renseignement disponible |
| Point de fusion/point de congélation | Aucun renseignement disponible |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | Aucun renseignement disponible °C / °F |
| Point d'éclair | -35 °C / -31 °F |
| Taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible |
| Limite d'inflammabilité dans l'air | |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Aucun renseignement disponible |
| Limite inférieure d'inflammabilité: | Aucun renseignement disponible |
| Pression de vapeur | Aucun renseignement disponible |
| Densité de vapeur | Aucun renseignement disponible |
| Density (lbs per US gallon) | 6.38 |
| Densité | .76 |
| Solubilité(s) | Non déterminé |
| Coefficient de partage | Aucun renseignement disponible |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible |
| Viscosité cinématique | Aucun renseignement disponible |
| Viscosité dynamique | Aucun renseignement disponible |

Autres informations

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|------------------------|---|
| Stabilité | Stable dans des conditions normales. |
| Matières incompatibles | Bases fortes. Agents oxydants forts. Agents réducteurs forts. |

Code du produit 400.0002031.076

PAGE 5 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

| | |
|---|---|
| Conditions à éviter | Chaleur, flammes et étincelles. |
| Produits de décomposition dangereux | Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂). |
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Polymérisation dangereuse | Aucun dans des conditions normales de traitement. |

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux

Contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée

INGESTION

Non applicable

INHALATION

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|-----------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| Acetone | - | - | = 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h |
| Propane | - | - | = 658 mg/L (Rat) 4 h |
| 2-Pentanone, 4-methyl- | = 2080 mg/kg (Rat) | = 3000 mg/kg (Rabbit) | = 8.2 mg/L (Rat) 4 h |
| Butane | - | - | = 658 g/m ³ (Rat) 4 h |
| ACÉTATE DE N-BUTYLE | = 14.13 mg/kg (Rat) | > 17600 mg/kg (Rabbit) | = 390 ppm (Rat) 4 h |
| Benzene, 1,2,4-trimethyl- | = 3280 mg/kg (Rat) | > 3160 mg/kg (Rabbit) | = 18 g/m ³ (Rat) 4 h |
| Hexanoic acid, 2-ethyl-, cobalt(2+) salt (2:1) | - | - | - |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non applicable

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée

Sensibilisation respiratoire Non applicable

Mutagénicité sur les cellules germinales Non applicable

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Peut provoquer somnolence ou vertiges

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Non applicable

Risque d'aspiration Non applicable

Risque d'aspiration Non applicable

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|--|-------|----------|-----|------|
| 2-Pentanone, 4-methyl- | A3 | Group 2B | | X |
| Hexanoic acid, 2-ethyl-, cobalt(2+) salt (2:1) | | Group 2B | | X |

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

Code du produit 400.0002031.076

PAGE 6 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Précautions environnementales Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Crustacés |
|--|--|--|--|
| Acetone | - | 6210 - 8120 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 = 8300 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 4.74 - 6.33 mL/L Oncorhynchus mykiss 96h LC50 | 12600 - 12700 mg/L Daphnia magna 48h EC50 10294 - 17704 mg/L Daphnia magna 48h EC50 |
| Propane | - | - | - |
| 2-Pentanone, 4-methyl- | = 400 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata 96 h EC50 | 496 - 514 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 | = 170 mg/L Daphnia magna 48h EC50 |
| Butane | - | - | - |
| ACÉTATE DE N-BUTYLE | = 674.7 mg/L Desmodesmus subspicatus 72 h EC50 | = 100 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 17 - 19 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 | - |
| Benzene, 1,2,4-trimethyl- | - | 7.19 - 8.28 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 = 7.72 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 | = 6.14 mg/L Daphnia magna 48h EC50 |
| Hexanoic acid, 2-ethyl-, cobalt(2+) salt (2:1) | - | - | - |

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

| Nom chimique | Coefficient de répartition (n-octanol/eau) |
|--|--|
| Acetone | -0.24 |
| Propane | 2.3 |
| 2-Pentanone, 4-methyl- | 1.19 |
| Butane | 2.89 |
| ACÉTATE DE N-BUTYLE | 1.81 |
| Benzene, 1,2,4-trimethyl- | 3.63 |
| Hexanoic acid, 2-ethyl-, cobalt(2+) salt (2:1) | - |

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Déchets de résidus/produits inutilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales**Emballages contaminés** Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.**Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

| | | | |
|----------------------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| N° ID/ONU | TMD UN1950 | IMDG UN1950 | IATA UN1950 |
| Nom officiel d'expédition | Aérosols | Aérosols | Aérosols |

Code du produit 400.0002031.076

PAGE 7 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Classe de danger 2.1
 Groupe d'emballage
 Danger pour l'environnement Non applicable
 Dispositions particulières

2.1

2.1

EmS-N°
 F-D, S-U

Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Aucun renseignement disponible

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

B5 - Aérosol inflammable
 A Compressed gases
 D2A - Matières très toxiques
 D2B - Matières toxiques



| Nom chimique | Canada - 2013 NPRI (National Pollutant Release Inventory) |
|--|--|
| Acetone | Part 4 Substance |
| Propane | Part 5, Individual Substances |
| 2-Pentanone, 4-methyl- | Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances |
| Butane | Part 5, Isomer Groups Part 4 Substance |
| ACÉTATE DE N-BUTYLE | Part 5, Individual Substances |
| Benzene, 1,2,4-trimethyl- | Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances |
| Hexanoic acid, 2-ethyl-, cobalt(2+) salt (2:1) | Part 1, Group A Substance |

SGH - Classification

| | |
|--|--------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 |
| Sensibilisation cutanée | Catégorie 1 |
| Cancérogénicité | Catégorie 2 |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 2 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 |
| Aérosols inflammable | Catégorie 2 |
| Gaz sous pression | Gaz liquéfié |

Éléments d'étiquetage

Code du produit 400.0002031.076

PAGE 8 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS



Mot indicateur

AVERTISSEMENT

MENTIONS DE DANGER

aérosol inflammable
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée
Susceptible de provoquer le cancer
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Peut provoquer somnolence ou vertiges

PRÉVENTION

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

INGESTION

NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

ENTREPOSAGE

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F).

ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

DANGERS NON CLASSÉS AILLEURS (DNCA)

L'agent propulseur est classé comme agent asphyxiant simple s'il est émis en quantité importante : Peut causer une suffocation rapide en raison d'un manque d'oxygène.

AUTRES DANGERS

Non applicable.

TOXICITÉ AIGUË INCONNUE

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

HMIS

Risques pour la santé

2*

Code du produit 400.0002031.076

PAGE 9 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

* = Danger chronique pour la santé

Inflammabilité 4
Dangers physiques 0
PROTECTION INDIVIDUELLE X

Adresse du fournisseur

| | | |
|---------------------------|-------------------------|------------------------------|
| Valspar Consumer | The Valspar Corporation | Valspar Plasti-Kote |
| Headquarters | 4999 36th St. | 1636 Shawsone Dr. |
| 8725 W. Higgins Rd. Suite | Grand Rapids, MI 49512 | Mississauga, Ontario L4W 1N7 |
| 1000 | 800-253-3957 | 905-671-8333 |
| Chicago, IL 60631 | | |
| 773-628-5500 | | |

Préparée par Intendance de produit

Date de révision 20-juin-2015

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les indications présentes sur cette fiche de données de sécurité (FDS) sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, sur les législations nationales en vigueur et sur les directives de l'UE. Comme le fournisseur n'a aucune connaissance ni aucun contrôle concernant les conditions d'utilisation spécifiques du produit, l'utilisateur a pour responsabilité de s'assurer que les exigences de la législation applicable sont respectées. Cette FDS ne doit pas être interprétée comme une garantie de performance technique ou comme étant une garantie de compatibilité avec des applications spécifiques. À MOINS QUE LE FOURNISSEUR EN AIT CONVENU DIFFÉREMMENT PAR ÉCRIT, LE FOURNISSEUR N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES ET LES CONDITIONS IMPLICITES Y COMPRIS UNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE BREVETS OU DE VIOLATION DE DROITS DE TIERS. LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, IMMATÉRIELS OU PARTICULIERS.

Fin de la fiche signalétique